



Volume 17, numéro 7,  
mars 1999

## Sommaire

[Vie pédagogique  
à 20 ans... déjà!](#)

[Nous avons chacune  
et chacun notre façon  
de laisser notre trace!](#)

[La minute linguistique](#)

[Avis de recherche...  
Des nouvelles des  
personnes retraitées  
du Ministère](#)

[Y a-t-il une continuité  
entre le rendement  
scolaire  
des femmes et leur  
rendement  
professionnel?](#)

[Nouvelle brève](#)

[Les technologies  
de l'information et de  
la communication  
à NOTRE service](#)

[Allées et venues](#)

**une surprise**  
[Cliquer ici!](#)

# MÈQUOI MÉQUOI

Volume 17, numéro 7, mars 1999

*Méqui Méquoi* est publié par la Direction des communications à l'intention du personnel du ministère de l'Éducation du Québec.

Directeur des communications :  
**Daniel Legault**

Rédacteur en chef :  
**Michel Moisan**

Coordination de la production :  
**Lyne Côté**

Révision :  
**Services linguistiques**

Code : **55-1870(7)**

Dossier : **98-1232**

ISSN : **1480-8862**

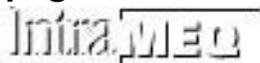
Dépôt légal :  
**Bibliothèque nationale du Québec, 1999**

**Adresser toute correspondance à :**

Méqui Méquoi  
Direction des communications  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue De La Chevrotière, 28<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : (418) 644-5816  
Télécopie : (418) 528-2080  
Courriel (cc:Mail) : **Méqui Méquoi**

## Quelques consignes utiles

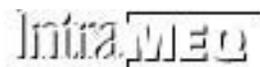
- Pour **consulter un article**, cliquez sur son titre dans le sommaire qui apparaît à la gauche de l'écran.
- Pour voir une **photo** dans tous ses détails, cliquez dessus et une version de plus grand format s'affichera.
- Pour **imprimer un article**, assurez-vous de cliquer d'abord dans le cadre où l'article est affiché puis cliquez sur le bouton d'impression de votre fureteur.
- Pour **retourner à la page d'accueil** d'IntraMEQ, cliquez sur le logo  , qui apparaît au bas de chaque article.

Bonne lecture!

**Michel Moisan**  
rédacteur en chef



Volume 17, numéro 7, mars 1999





**Volume 17, numéro 7, mars 1999**

*Méqui Méquoi* est publié par la Direction des communications à l'intention du personnel du ministère de l'Éducation du Québec.

Directeur des communications :  
**Daniel Legault**

Rédacteur en chef :  
**Michel Moisan**

Coordination de la production :  
**Lyne Côté**

Révision :  
**Services linguistiques**

Code : **55-1870(7)**

Dossier : **98-1232**

ISSN : **1480-8862**

Dépôt légal :  
**Bibliothèque nationale du Québec, 1999**

**Adresser toute correspondance à :**

Méqui Méquoi  
Direction des communications  
Ministère de l'Éducation  
1035, rue De La Chevrotière, 28<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5A5

Téléphone : (418) 644-5816  
Télécopie : (418) 528-2080  
Courriel (cc:Mail) : **Méqui Méquoi**

## Quelques consignes utiles

- Pour **consulter un article**, cliquez sur son titre dans le sommaire qui apparaît à la gauche de l'écran.
- Pour voir une **photo** dans tous ses détails, cliquez dessus et une version de plus grand format s'affichera.
- Pour **imprimer un article**, assurez-vous de cliquer d'abord dans le cadre où l'article est affiché puis cliquez sur le bouton d'impression de votre fureteur.
- Pour **retourner à la page d'accueil** d'IntraMEQ, cliquez sur le logo  , qui apparaît au bas de chaque article.

Bonne lecture!

**Michel Moisan**  
rédacteur en chef

---



Volume 17, numéro 7, mars 1999

Intra.MEQ



## VIE PÉDAGOGIQUE A 20 ANS... DÉJÀ!

NDLR

À l'occasion du vingtième anniversaire de *Vie pédagogique*, la rédactrice en chef de la revue, M<sup>me</sup> Luce Brossard, a bien voulu se prêter à une entrevue pour le *Méqui Méquoi*. Voici la synthèse des propos recueillis à cette occasion.

La revue *Vie pédagogique* est née en 1979, dans la foulée de l'*Énoncé de politique et plan d'action* du ministre Jacques-Yvan Morin. Elle a succédé à *L'école coopérative*, qui avait cessé de paraître en 1978. C'est ainsi que, dès le printemps de 1978, M<sup>me</sup> Luce Brossard a reçu le mandat de préparer le premier numéro de la nouvelle revue.



Luce Brossard, rédactrice en chef de la revue *Vie pédagogique*.

Photo : Gil Jacques

« *Vie pédagogique* se définit avant tout comme un instrument de communication et de diffusion d'expériences pédagogiques réalisées par les enseignants, et pouvant toucher à la méthodologie de l'enseignement, à la mesure et à l'évaluation des apprentissages ou à tout autre aspect susceptible d'intéresser des collègues qui oeuvrent dans des situations similaires<sup>1</sup> », écrivait M. Roger Thériault, directeur général du développement pédagogique au ministère de l'Éducation, dans l'éditorial du premier numéro de *Vie pédagogique*.

L'objectif de cette publication était, en effet, de traiter de l'ensemble des dimensions de l'acte pédagogique et de diffuser le plus largement possible les innovations dans ce domaine. Car, dit Luce Brossard, « ce

qui intéresse les enseignantes et les enseignants, c'est de savoir ce qui se fait ailleurs; cela leur donne des idées. C'est une source d'inspiration pour eux; cela leur permet de confirmer ce qu'ils font. » Mais, du même souffle, elle reconnaît qu'il fallait que la revue ouvre sur d'autres sujets, qu'elle stimule la réflexion. « C'est précisément ce qu'apporte *Vie pédagogique* aux enseignantes et aux enseignants, notamment par les résultats de la recherche dont la revue fait régulièrement état, ce qui, parfois, les dérange, avoue-t-elle, mais les pousse à aller plus loin. »

Car, ajoute-t-elle, « la mission originelle de *Vie pédagogique* était de faire en sorte que la pédagogie progresse dans l'école, que la pratique pédagogique s'améliore, s'alimente aux connaissances nouvelles dans le domaine de l'apprentissage et que les enseignantes et enseignants soient de plus en plus habiles à faire apprendre les élèves plus et mieux ».

## ***Vie pédagogique* : le fruit d'un travail d'équipe**

L'équipe de *Vie pédagogique* est composée de deux employées permanentes : M<sup>me</sup> **Luce Brossard**, rédactrice en chef, et sa secrétaire, M<sup>me</sup> **France Guillot**, ainsi que d'un **comité de rédaction**. Celui-ci est composé de M<sup>me</sup> **Lise Dubuc**, directrice de l'école Joseph-François-Perreault de la Commission scolaire de Montréal; M<sup>me</sup> **Marthe Van Neste**, directrice de l'école Saint-Michel de la Commission scolaire des Découvreurs; M<sup>me</sup> **Monique Boucher**, de la Direction de la formation et de la titularisation du personnel scolaire; M. **Arthur Marsolais**, agent de recherche au Conseil supérieur de l'éducation; M. **Richard Riel**, travailleur autonome dans le domaine de la production audiovisuelle; M. **Cyrias Fortin**, enseignant en formation professionnelle au Centre Le



Des membres du comité de rédaction de *Vie pédagogique*. De gauche à droite, M<sup>me</sup> Lise Dubuc, M. Arthur Marsolais, M. Richard Riel, M. Cyrias Fortin, M<sup>me</sup> Luce Brossard; M. Yves Léveillé et M. Paul Francoeur. N'apparaissent pas sur la photo : M<sup>me</sup> Monique Boucher, M. Yves Brais, M<sup>me</sup> Marthe Van Neste ainsi que M. Robert Martineau.

Photo : Gil Jacques

Chantier de Laval; M. **Yves Léveillé**, retraité du ministère de l'Éducation et président de Communication-Jeunesse; M. **Paul Francoeur**, retraité du ministère de l'Éducation; M. **Yves Brais**, de la Direction de la recherche, ainsi que M. **Robert Martineau**, professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Tout au long de l'année, des **auteurs** et **auteurs** du milieu scolaire soumettent des textes à la rédactrice en chef de *Vie pédagogique*. Celle-ci les présente aux membres du comité de rédaction à l'occasion de l'une de leurs quatre réunions annuelles.

Au cours de ces réunions, les membres discutent des textes qui leur sont soumis, les acceptent intégralement, font des recommandations de modifications ou les refusent. Elles et ils discutent également de sujets qui pourraient faire l'objet d'un **dossier** (généralement d'actualité) dans un futur numéro de *Vie pédagogique*.

Pour élaborer le plan des dossiers, un petit comité (composé de certains membres du comité de rédaction et de personnes-ressources extérieures) se réunit une seule journée, après quoi la rédactrice en chef confie la rédaction des articles aux personnes proposées par le comité ou à des pigistes.

Au moins une fois par année, le comité de rédaction se déplace en région et rencontre, avec la collaboration des directions régionales, des praticiennes et des praticiens du milieu.

M<sup>me</sup> Brossard signe plusieurs textes dans chaque numéro et supervise la production de la revue.

## Un contenu varié

La préparation d'un numéro de *Vie pédagogique* constitue un travail de longue haleine. L'équipe en mène même plusieurs de front, qui sont rendus à des étapes différentes.

Chaque numéro contient généralement un dossier, un mot de la

rédaction, des rubriques (qui paraissent alternativement), comme *Recherche en éducation*, *Entre les lignes* (textes d'opinion), *En abrégé* (petites nouvelles), *Lus, vus et entendus* (recension d'ouvrages), *Outils et techniques* (nouvelles technologies de l'information et de la communication), *Histoire de rire* (bons mots des élèves ou faits cocasses), de même que des textes de réflexion, des reportages sur des expériences pédagogiques, des tables rondes avec des enseignantes et enseignants, des entrevues avec des chercheuses et chercheurs en éducation ou encore des auteures et auteurs d'ouvrages de pédagogie.

Le repérage des sujets est fait par les membres du comité de rédaction et des petits comités travaillant aux plans des dossiers, par les auteures et auteurs et par des personnes-ressources dans les écoles et les commissions scolaires, particulièrement des conseillères et conseillers pédagogiques. Pour la rédactrice en chef de *Vie pédagogique*, l'obligation de se tenir à jour sur l'actualité éducative nécessite beaucoup de lecture (particulièrement des derniers ouvrages parus en matière de pédagogie), la fréquentation régulière de congrès et de colloques en éducation et de nombreux échanges d'idées avec des pédagogues.

La production d'un numéro de *Vie pédagogique* prend environ neuf semaines. Chaque numéro contient une soixantaine de pages et est tiré à 54 000 exemplaires, dont 6 000 sont expédiés à l'extérieur du Canada. Le coût de production dépasse largement le budget d'exploitation, de sorte qu'on a déjà commencé à vendre des espaces publicitaires et qu'on envisage d'exiger des droits d'abonnement de la part des lectrices et des lecteurs de l'extérieur du Québec.

La moitié des lecteurs de *Vie pédagogique* sont des enseignantes et enseignants de l'éducation préscolaire, du primaire et du secondaire; l'autre moitié est constituée de conseillères et conseillers pédagogiques, de membres du personnel de direction des écoles, d'étudiantes et étudiants, de professeures et professeurs en formation des maîtres ainsi que de parents.

Tous les cinq ans, un questionnaire est expédié à un échantillon de lectrices et lecteurs pour connaître leur niveau de satisfaction à l'égard de la revue.

## Bilan des vingt dernières années : mission accomplie!

*Vie pédagogique* a-t-elle changé au cours des vingt dernières années?

À cette question, Luce Brossard répond : « Le contexte de la pratique pédagogique a changé, ce qui a amené des besoins de formation. Les attentes de la société à l'égard de l'école ne sont plus les mêmes, les élèves ne sont plus les mêmes, les réalités de la vie non plus. Les jeunes ont accès à plusieurs sources d'information; la pratique pédagogique doit tenir compte de cela et ne peut pas ne pas s'adapter. Mais, la mission de l'école, qui est d'amener les enfants à façonner leur intelligence, reste la même fondamentalement. »



Quelques numéros de *Vie pédagogique*, dont celui de février-mars 1999 (au centre) portant le logo du vingtième anniversaire de la revue.

Photo : Gil Jacques

« *Vie pédagogique* a essayé d'apporter au milieu scolaire la meilleure information possible sur les développements dans le domaine de la pédagogie; elle a réussi à faire connaître un bon nombre d'expériences pédagogiques dynamiques; elle a donné du milieu scolaire une image plus positive; elle a valorisé des réalisations d'enseignantes et d'enseignants; elle a essayé de fournir des sources d'inspiration; elle a suscité la réflexion sur les pratiques pédagogiques; elle a largement alimenté les démarches de formation continue que les milieux scolaires ont voulu entreprendre », poursuit-elle. « En ce sens, *Vie pédagogique* s'est avérée un véritable instrument de soutien et d'animation pédagogiques », précise la rédactrice en chef. En effet, la revue est largement utilisée par les directrices et directeurs d'école ainsi que par les conseillères et conseillers pédagogiques à l'occasion de leurs sessions d'animation et de formation destinées au personnel enseignant. « Il s'agit là, avouera-t-elle avec un brin de fierté, de la plus belle réussite de *Vie pédagogique* au cours des vingt dernières années. »

Mais, pour Luce Brossard, le plus grand défi auquel elle a dû faire face au cours de ces vingt ans a été « de durer et de se renouveler ». Le succès de *Vie pédagogique* semble lui dire : mission accomplie!

Quant à l'avenir de *Vie pédagogique*, s'il n'en tenait qu'à Luce Brossard, il se ferait dans la continuité. Quand on lui demande si la revue a toujours sa raison d'être aujourd'hui, elle répond avec passion : « Actuellement, on est en pleine réforme. Il y a des nouveautés dans cette réforme-là; il y a des sujets à explorer. Le milieu scolaire va avoir besoin de soutien, d'aide. *Vie pédagogique*, quant à moi, a encore un rôle à jouer. »

Ses souhaits personnels sont que la revue soit davantage lue et utilisée par les enseignantes et enseignants, qu'ils soient un peu moins « allergiques » à la théorie et que, par conséquent, ils mettent davantage en pratique ce qu'on y propose car, rappelle-t-elle, « la revue peut les amener à s'interroger sur l'efficacité de ce qu'ils font et à voir s'il n'y aurait pas des choses qu'ils pourraient faire autrement ».

Quant à savoir si *Vie pédagogique* devrait avoir une existence électronique, Luce Brossard affiche un enthousiasme mitigé. Elle n'est pas convaincue qu'un bulletin de réflexion comme celui-là serait mieux servi ni même qu'il serait plus accessible au personnel enseignant s'il était publié en version électronique. Par contre, l'idée de créer un forum de discussion pédagogique dans Internet lui paraît fort intéressante. La réflexion se poursuit donc. Enfin, elle aimerait que les enseignantes et enseignants écrivent davantage dans la revue pour faire connaître leurs réalisations.

Luce Brossard avoue que le rayonnement de *Vie pédagogique* est bien plus grand que les 54 000 exemplaires qui sont imprimés pour chaque numéro. Les sondages et les nombreux commentaires qu'elle reçoit révèlent que la revue est lue et appréciée dans le milieu scolaire et qu'elle suscite des échanges d'idées entre les praticiennes et praticiens. Chaque année, les membres du comité de rédaction s'interrogent pour vérifier si ce qui a été publié était assez « pratique » pour véritablement satisfaire les besoins des enseignantes et enseignants, si la revue présentait un bon équilibre entre la réflexion et les expériences pratiques, entre ce qui vient du comité de rédaction et ce qui vient du milieu.

Comme le dit si bien Luce Brossard, « la force de *Vie pédagogique*, c'est de rester branchée à la fois sur les besoins du milieu et d'essayer de faire le lien avec les données de la recherche et les connaissances nouvelles dans le domaine de la pédagogie ».

*Vie pédagogique* a 20 ans déjà! Bravo à Luce Brossard et à son équipe qui ont fait de cette revue ce qu'elle est devenue! Et à *Vie pédagogique*, bon anniversaire!

---

1. Roger THÉRIAULT. « Une revue québécoise de développement pédagogique », *Vie pédagogique*, Montréal, n° 1, février 1979, p. 2.

---



Intra.MEO

Volume 17, numéro 7, mars 1999







# NOUS AVONS CHACUNE ET CHACUN NOTRE FAÇON DE LAISSER NOTRE TRACE!

par **Georges Bouchard**, chargé de projet  
pour la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école

C'est sur le thème *Gravez à jamais!* que le réseau scolaire était invité à organiser des activités touchantes et inoubliables pour souligner la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école 1999, et ce, afin de permettre, sans contredit, aux arts et à la culture sous toutes leurs formes de marquer le dernier souffle du vingtième siècle.



Cette invitation a bien été reçue, notamment par les élèves qui ont participé au concours *Recherchons artistes-vedettes* 1999, organisé spécialement dans le but de sélectionner une chanson, une chorégraphie, une dramatisation, une image et un poème produits par des élèves et destinés à constituer le matériel de promotion de la Semaine.

La sous-ministre, Mme Pauline Champoux-Lesage, remet l'affiche officielle de la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école 1999 à son président d'honneur, M. Guy Bisailon, premier vice-président pour le Québec de la Banque Scotia.

Photo : François Nadeau

En effet, les œuvres inspirées du thème *Gravez à jamais!* et primées par les différents comités de sélection à l'occasion du concours *Recherchons artistes-vedettes* représentent, chacune à sa façon, une vision personnelle de ce qui a marqué les élèves relativement aux arts, aux artistes et aux événements artistiques et culturels du vingtième siècle.



L'atmosphère qui se dégage de ces œuvres nous communique des émotions et des sentiments intenses, vrais, souvent troublants, voire provocants. Les symboles représentés, dépourvus de tout voile, nous font réagir à certains égards parce qu'ils nous livrent, sans aucune ambiguïté, la vision des élèves qui les ont créés sur notre monde actuel au regard des arts, de la culture ou de la vie.



Le poème officiel de la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école 1999, *Gravés à jamais, foncer à jamais*, a été composé par David Jalbert-Gagné du Collège Antoine-Girouard de Saint-Hyacinthe, qu'on voit ici en interaction avec Yves Jacques.

Photo : François Nadeau



Le créateur de l'affiche gagnante pour le volet des arts plastiques (enseignement secondaire), Jimmy Vermette de l'école secondaire Albert-Carrier (Commission scolaire de L'Amiante), pose en compagnie du porte-parole de la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école 1999, le comédien Yves Jacques.

Photo : François Nadeau



Des élèves de l'école de Rochebelle (Commission scolaire des Découvreurs) jouent une adaptation d'un des trois extraits de *Souvenirs de guerre*, la dramatisation officielle de la Semaine québécoise des arts et de la culture 1999, une création d'élèves de l'école du Mont-Bruno (Commission scolaire des Patriotes) dans le volet de l'art dramatique (enseignement secondaire).

Photo : François Nadeau



Des élèves de l'école Des Sources (Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys), gagnants dans le volet de la danse (enseignement secondaire), exécutent *Court-Circuit*, la chorégraphie de la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école 1999.  
Photo : François Nadeau

Les trois gagnants du volet musical (enseignement secondaire), qui ont composé *Gravé à jamais*, la chanson officielle de la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école 1999, posent en compagnie du comédien Yves Jacques.  
Photo : François Nadeau

## Un pont entre le passé et le futur

C'est également dans cet esprit que s'est tenue, le 15 février dernier à la salle Dina-Bélanger du Collège Jésus-Marie de Sillery, l'inauguration de la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école 1999. Les personnes invitées, venant des milieux politique, scolaire, artistique et culturel, ont pu apprécier, au cours d'une cérémonie à la fois touchante et surprenante, des prestations d'artistes et d'élèves dans toutes les disciplines artistiques. De plus, l'utilisation des arts plastiques assistés par ordinateur comme fil conducteur tout au long du spectacle a créé une ambiance futuriste entre les différents numéros.

Il importe de mentionner que cet événement a été organisé par le ministère de l'Éducation avec la collaboration du ministère de la Culture et des Communications, des associations d'enseignantes et d'enseignants d'arts, de l'Association québécoise des comités culturels scolaires ainsi que d'un comité organisateur formé spécialement pour



Des élèves du primaire, de l'école Jacques-Cartier (Commission scolaire de la Capitale), interprètent *Histoires de vie* sur une musique tirée de O du Cirque du Soleil.  
Photo : François Nadeau



Lydia Wagerer, chorégraphe, interprète, avec la participation de Marie-Pierre Hervé, un extrait de *Kinetic Skin*, œuvre qu'elle a composée en 1998.  
Photo : François Nadeau

l'occasion et composé d'enseignantes et d'enseignants d'écoles privées et publiques de la région de Québec.

## Visites d'écoles

Enfin, le porte-parole de la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école 1999, le comédien Yves Jacques, le président d'honneur, M. Guy Bisailon, premier vice-président pour le Québec de la Banque Scotia, et des représentantes et représentants des ministères de l'Éducation ainsi que de la Culture et des Communications ont visité deux établissements de la région de Québec : l'école Saint-Michel (Commission scolaire des Premières-Seigneuries) et l'école de Rochebelle (Commission scolaire des Découvreurs). Ils se sont aussi rendus à l'école Saint-Pierre-Claver (Commission scolaire de Montréal). Ces visites leur ont permis de dialoguer avec des groupes d'élèves durant leurs cours d'arts. Au cours de ces échanges d'idées, les jeunes se sont montrés très curieux à l'égard de tout ce qui entoure la profession d'artiste.



Un jeune élève de l'école Saint-Michel (Commission scolaire des Premières-Seigneuries) écoute stoïquement la réponse du comédien Yves Jacques à une question qui semble pour le moins complexe.

Photo : François Nadeau



Un groupe d'invités écoute attentivement une pièce musicale dans une classe de l'école de Rochebelle (Commission scolaire des Découvreurs).

Photo : François Nadeau

**La Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école 2000 : une invitation à faire preuve de curiosité et d'imagination pour découvrir l'aspect fantastique de l'art au vingt et unième siècle**

*Imagine l'ère que j'aurai!* Tel est le thème sur lequel le réseau scolaire sera invité à organiser des activités pour souligner la Semaine québécoise des arts et de la culture à l'école 2000.

Le choix du thème constitue une invitation à découvrir l'aspect fantastique du vingt et unième siècle en jetant un regard imaginatif sur ce que seront les arts et la culture. Cette invitation s'adresse à l'élève qui, grâce aux langages artistiques et aux matières porteuses de culture, désire faire appel à son imagination afin de s'approprier un futur qui n'aura jamais été aussi proche.



MM. Guy Bisailon et Yves Jacques semblent s'amuser en compagnie de jeunes élèves de l'école Saint-Pierre-Claver (Commission scolaire de Montréal).

Photo : Gil Jacques



Yves Jacques a même donné vie à une marionnette, au grand plaisir des jeunes de l'école Saint-Pierre-Claver.

Photo : Gil Jacques

























par Francine Paradis,  
de la Division des services linguistiques

## POUR BIEN JOUER DE LA VIRGULE

Il s'est écrit des centaines, voire des milliers de pages sur la virgule. Inutile, donc, de prétendre en dévoiler toutes les subtilités en l'espace de quelques colonnes. Mais nous allons tout au moins essayer de passer en revue ses emplois les plus fréquents. Jamais, cependant, il ne faudra perdre de vue qu'en cette matière il y a peu d'absolu et beaucoup de relatif. C'est sans doute pourquoi les ouvrages consultés sont muets sur certains points, en désaccord sur d'autres et tous, sans exception, incomplets.

### D'abord, quelques principes généraux

– **On réunit par des virgules des éléments qui ont la même fonction**, par exemple des sujets, des compléments directs, des attributs, des propositions. Quand apparaissent les conjonctions de coordination *et*, *ou*, *ni*, la virgule disparaît, sauf exception.

*Sylvie, Éric, Luc et Mimi s'étaient donné rendez-vous à l'aéroport.*

*Ils se sont rencontrés à Symi, sont partis pour Venise, s'y sont installés et ne se sont plus jamais séparés.*

– **Les éléments explicatifs sont encadrés de virgules (virgule double), les éléments déterminatifs, non.**

La distinction entre éléments explicatifs et éléments déterminatifs est primordiale pour le bon emploi de la virgule. On appelle **explicatifs** les

éléments qui ajoutent une explication ou, le plus souvent, une information accessoire ou complémentaire, une précision, un commentaire. On appelle **déterminatifs** les éléments qui déterminent de qui ou de quoi on parle, ou ceux qui sont essentiels à la bonne compréhension d'un mot ou d'une phrase. Les éléments explicatifs, mots, groupes de mots ou propositions, se placent entre virgules, contrairement aux éléments déterminatifs.

*Tous les invités qui étaient fatigués sont restés à coucher.* (Ce ne sont pas tous les invités qui sont restés, mais seulement ceux qui étaient fatigués; les autres sont repartis. La relative est déterminative.)

*Tous les invités, qui étaient fatigués, sont restés à coucher.* (Tous les invités sont restés à coucher et je précise qu'ils étaient fatigués. La relative est explicative.)

*Cette guerre interminable a fini par épuiser la population.* (La guerre a été interminable. La population est épuisée. L'adjectif est déterminatif.)

*Cette guerre, interminable, a fini par épuiser la population.* (La guerre a épuisé la population. Je précise que c'est normal puisqu'elle a été interminable. L'adjectif est explicatif.)

*Elle est morte comme elle a vécu.* (Telle elle a vécu, telle elle est morte.)

*Elle est morte, comme l'ont annoncé les journaux ce matin.* (Elle est morte. Je précise que les journaux l'ont annoncé ce matin.)

– **La virgule double sert à isoler des mots pour les faire ressortir ou parce qu'ils constituent un élément explicatif.** Quand on ouvre une virgule double, il faut la refermer. Si les mots encadrés de virgules terminent la phrase, la dernière virgule est remplacée par la ponctuation finale; s'ils la commencent, la première virgule disparaît au profit de la majuscule initiale.

*Il est reparti, complètement effondré, pour la gare.*

*Complètement effondré, il est reparti pour la gare.*

*Il est reparti pour la gare, complètement effondré.*

**– Ne jamais oublier qu'une virgule peut changer radicalement le sens de la phrase.**

Qu'importent les règles, simples ou complexes, qui orientent l'emploi de la virgule, il faut conserver son sens critique et suivre son instinct. Car une virgule, ça ne change pas le monde, mais... Comparez seulement :

*Il a travaillé d'arrache-pied, si bien qu'il a fini par réussir.*

*Il a travaillé si bien qu'il a fini par réussir.*

## **Maintenant, les cas particuliers**

### **Entre sujet et verbe**

On ne met pas de virgule entre le sujet et le verbe.

*Les membres du nouveau conseil d'administration de la papetière seront nommés lundi prochain.*

### **Entre verbe et complément direct ou indirect**

On ne met pas de virgule entre le verbe et le complément direct ou indirect. Si le verbe est suivi d'un élément encadré de virgules, celles-ci sont cependant maintenues.

*Sans discontinuer, ils ont lavé, gratté, poncé, décapé et verni les parquets.*

On ne met pas de virgule après un complément indirect placé avant le verbe.

*À tous les participants on a remis une montre en or et un parchemin.*

### **Plusieurs éléments juxtaposés**

Quand plusieurs éléments sont juxtaposés, c'est-à-dire séparés par des virgules, sans conjonction de coordination, on fait généralement suivre le dernier élément d'une virgule pour établir une démarcation (mais là-dessus, il n'y a pas unanimité dans tous les cas).

*Des médecins, des infirmiers, des brancardiers, des pompiers, ont été dépêchés sur les lieux dans les vingt-quatre heures.*

*Le vent, les flammes, le bruit, les cris, lui firent perdre conscience.*

## **Propositions relatives**

Les propositions relatives sont celles qui commencent par un pronom relatif : *qui, que* (remplaçant un nom), *dont, où, à qui, auquel*, etc. On encadre de virgules les relatives explicatives, mais pas les déterminatives.

*J'ai retiré les fruits qui étaient pourris et j'ai mis les autres dans la corbeille* (déterminative).

*J'ai dû rappeler le taxi, qui n'arrivait pas* (explicative).

*Le Brésil est un pays qui l'a toujours fasciné* (déterminative).

*Le Brésil est un merveilleux pays, qui l'a toujours fasciné* (explicative).

En principe, on met une virgule devant le pronom relatif lorsque le mot qu'il représente ne le précède pas immédiatement et qu'il y a risque d'ambiguïté.

*On m'a fait parvenir la troisième édition de l'ouvrage, qui vient tout juste de paraître*. (C'est la troisième édition qui vient de paraître, non l'ouvrage.)

## **Subordonnées circonstancielles**

Les subordonnées circonstancielles jouent le rôle d'un complément circonstanciel, apportant des indications sur la durée, la manière, le but, la cause, le lieu, la condition, etc.

En général, les subordonnées circonstancielles (introduites par *avant que, après que, comme, dès que, lorsque, parce que, puisque, quand, quoique, si, etc.*) sont séparées de la principale par une virgule quand elles introduisent une subordonnée explicative (on marque une légère pause à l'oral). Lorsqu'elles introduisent une subordonnée déterminative, elles s'enchaînent à la principale sans virgule (et sans pause à l'oral). Drillon explique les choses d'une autre façon, qui peut être éclairante : « Si les deux actions sont pensées simultanément, la virgule est superflue; si la seconde arrive plus tard, comme un correctif rapporté, ou si son sens l'oppose fortement à la première, alors il faut une virgule<sup>1</sup> . »

*Il est parti avant que j'aie pu finir mes explications.*

*Il est parti à huit heures, avant que son frère ait pu le voir.*

*Ils ont manqué de courant parce qu'un arbre est tombé sur les fils.*

*Je sais qu'il viendra, parce qu'il ne manque jamais à ses engagements.*

*J'ai agi exactement comme vous me l'aviez dit.*

*J'ai d'abord réparé la clôture, comme vous me l'aviez demandé.*

En général, les subordonnées de conséquence, introduites par *de sorte que, si bien que, tant et si bien que, de manière que, etc.*, sont précédées d'une virgule.

*Ils étaient déguisés, de sorte que je ne les ai pas reconnus.*

Les subordonnées introduites par *afin que* ne sont généralement pas précédées de la virgule. Toutefois, celle-ci peut s'avérer nécessaire pour maintenir l'équilibre rythmique de la phrase ou pour éviter une ambiguïté.

*J'ai lu le rapport en entier afin de comprendre le fond du problème.*

*J'ai lu en entier le rapport que vous avez bien voulu me faire parvenir, afin de mieux comprendre la situation.*

Les conjonctions *tandis que* et *alors que* ne sont pas précédées de la virgule quand elles signifient *pendant que*; elles le sont quand elles introduisent une idée opposée à celle de la principale.

*Essayez donc de lire tandis que vous attendez, le temps vous paraîtra moins long.*

*Pendant des années, il s'est escrimé au travail, tandis que d'autres fainéantaient.*

(À suivre)

---

1. Jacques DRILLON. *Traité de la ponctuation française*, Paris, Gallimard, 1991, p. 194.

---



Volume 17, numéro 7, mars 1999

The logo for Intra.MEO features the word 'Intra.MEO' in a stylized, outlined font. The 'MEO' part is larger and more prominent, with 'Intra.' preceding it.

# AVIS DE RECHERCHE... DES NOUVELLES DES PERSONNES RETRAITÉES DU MINISTÈRE

par **Jocelyne Poulin**, pour le Groupe de travail sur le projet de regroupement des personnes retraitées du ministère de l'Éducation

En février 1998, le Ministère conviait les personnes retraitées à une rencontre en vue de la réalisation d'un projet de regroupement. Le succès de cette démarche initiale a donné lieu à la formation d'un groupe de travail constitué de sept personnes. Celui-ci a préparé un sondage, en collaboration avec M<sup>me</sup> Marie Giroux, afin de connaître le degré d'intérêt du plus grand nombre possible de personnes retraitées en ce qui concerne ce projet. En octobre 1998, nous avons donc expédié un questionnaire à toutes celles dont l'adresse figurait encore dans les listes informatiques du Ministère, c'est-à-dire aux personnes qui ont pris leur retraite entre janvier 1995 et septembre 1998. À la demande du groupe de travail, la Direction de la recherche a analysé les résultats du sondage, qui nous ont été transmis en janvier. Un rapport synthèse a déjà été envoyé à celles et ceux qui y ont participé.

De plus, le 14 avril 1999, toutes les personnes retraitées du Ministère sont convoquées à une réunion afin de créer une association et d'en former le conseil d'administration. Nous espérons qu'elles répondront à notre invitation en très grand nombre.

Nous sollicitons donc votre collaboration pour retrouver les employées et employés du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science qui ont pris leur retraite avant 1995. Si vous en connaissez, nous apprécierions que vous nous fassiez part de leurs coordonnées (nom, adresse et numéro de téléphone). Prière d'envoyer ces renseignements à M<sup>me</sup> Diane Girard, soit par la poste à la Direction des ressources humaines, 1035, rue De La Chevrotière, 27<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5A5; soit par télécopieur au (418) 643-8651; soit par courriel à **Girard, Diane** (cc: Mail).

Merci de votre collaboration.

---



Volume 17, numéro 7, mars 1999

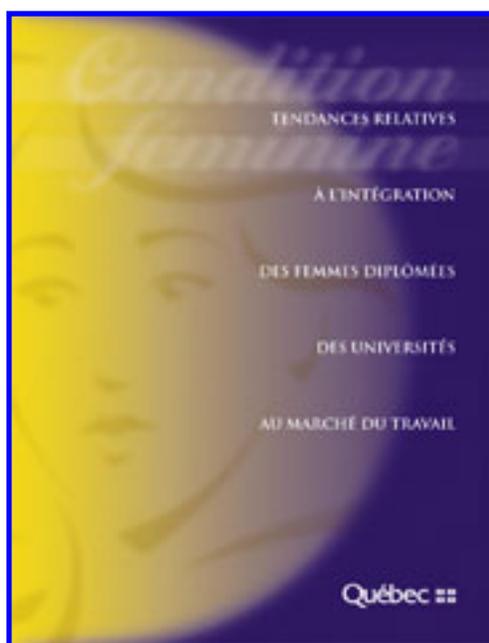
Intra.MEQ

# Y A-T-IL UNE CONTINUITÉ ENTRE LE RENDEMENT SCOLAIRE DES FEMMES ET LEUR RENDEMENT PROFESSIONNEL?

par **Isabel Bernier**, de la Coordination à la condition féminine

Si les femmes sont maintenant majoritaires à l'université, qu'en est-il de la place qu'elles occupent sur le marché du travail une fois leurs études terminées? Quelles sont les conditions de travail avec lesquelles elles doivent composer? Comment se situent-elles par rapport à leurs collègues masculins? La qualité des emplois occupés est-elle équivalente pour les deux sexes?

Voilà des questions auxquelles la Coordination à la condition féminine a tenté de répondre en effectuant une analyse secondaire de la dernière relance universitaire<sup>1</sup> publiée par la Direction de l'enseignement et de la recherche universitaires. La relance est un portrait statistique de l'intégration des titulaires d'un diplôme universitaire sur le marché du travail. Nous avons utilisé certains indicateurs, comme le taux de placement, l'emploi à temps plein, le salaire hebdomadaire moyen, etc., pour faire ressortir la façon dont les femmes s'intègrent au marché de l'emploi comparativement à leurs collègues masculins. C'est ainsi qu'est née l'étude *Tendances relatives à l'intégration des femmes diplômées des universités au marché du travail*, que la Coordination à la condition féminine vient de publier.



Cette étude, qui porte sur les diplômées et diplômés de 1995, comporte trois parties. La première partie présente le portrait évolutif du taux de placement de 1982 à 1997. La deuxième révèle l'intégration globale sur le marché du travail en 1997. La dernière partie porte également sur l'intégration, mais en fonction des différents domaines d'études.

On peut constater que, même si le taux de placement des femmes a augmenté depuis le début des années 80, cela n'est pas nécessairement synonyme d'une meilleure intégration sur le marché du travail. En effet, ces dernières se trouvent plus difficilement un emploi à temps plein ou permanent que les hommes, et ce, qu'elles soient titulaires d'un baccalauréat ou d'une maîtrise. Certes, le marché du travail a connu de nombreuses modifications structurelles au cours des dernières années et ces types d'emplois se font plus rares. Il semble cependant que les femmes aient davantage subi les contrecoups de ces changements que les hommes.

Une des grandes qualités d'un emploi est sans contredit sa correspondance avec son programme d'études. On remarque que les femmes qui possèdent un diplôme de maîtrise ont plus de facilité que les autres à trouver un emploi lié à leur programme d'études. En effet, plus des trois quarts réussissent à en obtenir un. Cette proportion tombe à près des deux tiers pour celles qui sont titulaires d'un baccalauréat. De plus, pour certains domaines d'études comme le droit, l'architecture, l'urbanisme ou le design, on constate de très grands écarts entre les sexes pour les titulaires d'une maîtrise.

Connaître des inégalités salariales, voilà le lot de l'ensemble des travailleuses, quel que soit leur niveau de formation. Les diplômées de la formation professionnelle gagnent 120 \$ par semaine de moins que les hommes. Pour celles de la formation technique, l'écart se chiffre à 102 \$ par semaine. Notre étude permet de constater que la situation est à peu près la même pour les diplômées universitaires. En effet, les femmes titulaires d'un baccalauréat gagnent 67 \$ par semaine de moins que leurs collègues masculins; à la maîtrise, la différence est de 126 \$. Les inégalités varient évidemment selon les domaines d'études. Les diplômées du baccalauréat et de la maîtrise en droit, par exemple, sont très désavantagées sur le plan salarial (écart de 77 \$ par semaine au baccalauréat et de 227 \$ à la maîtrise). Il en est de même pour les sortantes du baccalauréat en informatique (écart de 107 \$ par semaine).

Il est important de déterminer comment les femmes se situent par rapport à chacun des indicateurs relatifs au marché du travail si on veut bien comprendre leur intégration à ce milieu. Lorsqu'on prend le temps de décortiquer ces éléments, on s'aperçoit rapidement que, même si la situation s'est améliorée dans l'ensemble, certains problèmes persistent. Force est de constater que l'égalité en emploi est souvent un

concept plus théorique que pratique. Une plus grande précarité et des salaires souvent moins élevés que ceux des hommes font encore partie de la réalité des travailleuses.

L'étude *Tendances relatives à l'intégration des femmes diplômées des universités au marché du travail*, parce qu'elle traite notamment des diplômées universitaires dans des domaines scientifiques et technologiques, constitue un apport important aux travaux du Comité interministériel sur le soutien à la progression des Québécoises dans les sciences et l'innovation technologique. Ce comité, auquel participe le Ministère, a été mis sur pied dans le cadre du *Programme d'action 1997-2000 pour toutes les Québécoises*. L'étude pourrait également être utilisée à l'occasion du colloque *ZOOM international sur les femmes et les métiers non traditionnels* que la Coordination à la condition féminine est à préparer. De plus, elle servira aux partenaires du secteur de la condition féminine, particulièrement le Secrétariat à la condition féminine et le Conseil du statut de la femme, de même que du milieu de l'éducation.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de l'étude, prière de s'adresser au Centre d'information multimédia de la Direction des communications, 1035, rue De La Chevrotière, 28<sup>e</sup> étage, Québec (Québec) G1R 5A5; télécopieur : (418) 646-6561; courriel : [cim.doc@meq.gouv.qc.ca](mailto:cim.doc@meq.gouv.qc.ca), en mentionnant le numéro de code 21-0044.

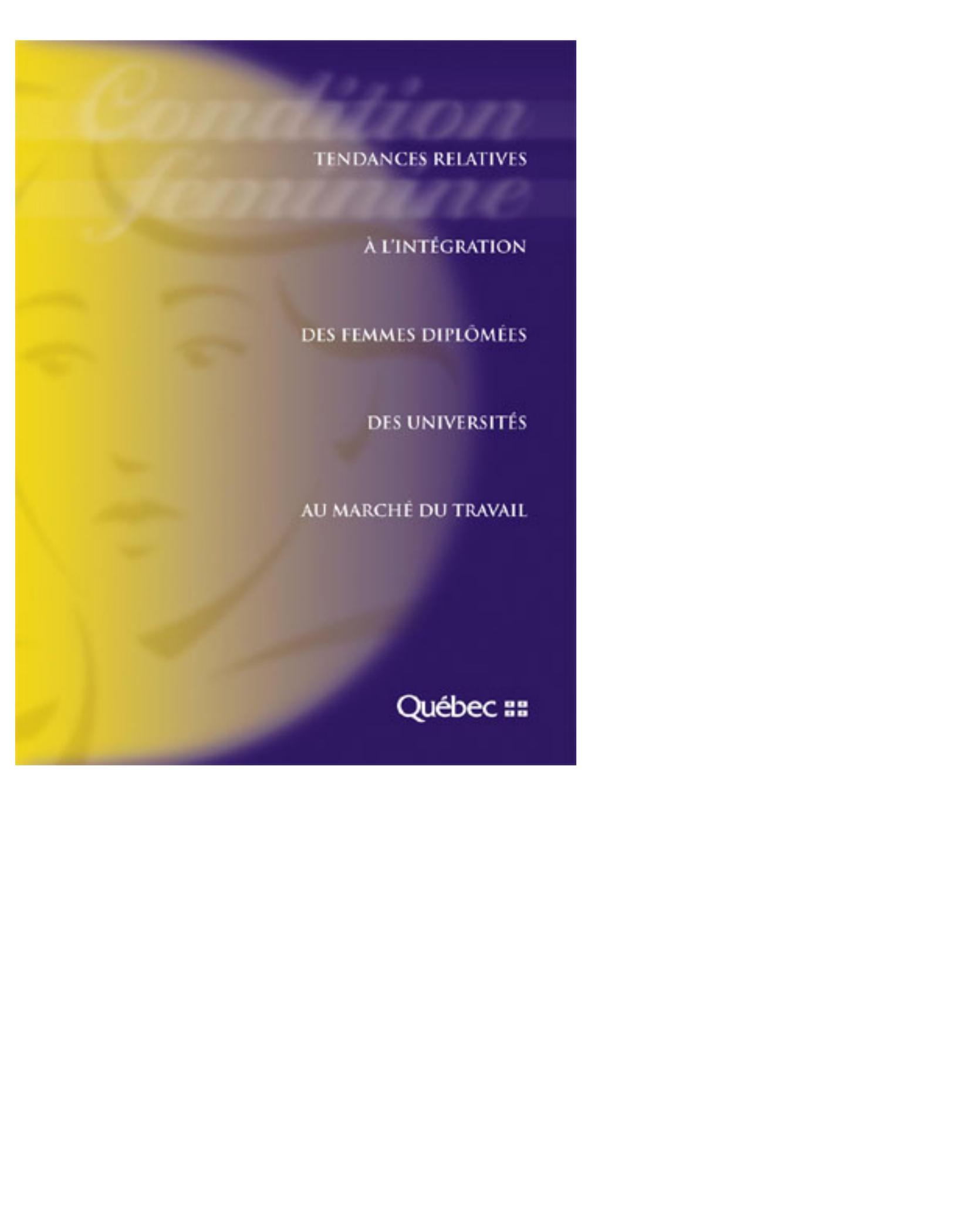
---

1. Marc AUDET. *Qu'advient-il des diplômés et diplômées des universités? La promotion de 1995 – 14 secteurs - 134 disciplines*, Québec, ministère de l'Éducation, gouvernement du Québec, 1998, 774 p.

---



Volume 17, numéro 7, mars 1999

The cover features a background image of a woman's face, rendered in a soft, ethereal style with a yellow-to-purple gradient. The text is centered and reads:

*Condition*  
TENDANCES RELATIVES  
*féminine*

À L'INTÉGRATION

DES FEMMES DIPLOMÉES

DES UNIVERSITÉS

AU MARCHÉ DU TRAVAIL

Québec 

## LE REGROUPEMENT DES PERSONNES RETRAITÉES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION A MAINTENANT PIGNON SUR RUE

Conformément à l'engagement pris en avril 1998 par le directeur des ressources humaines, M. Régis A. Malenfant, un local vient officiellement d'être mis à la disposition des membres du Groupe de travail sur le projet de regroupement des personnes retraitées du ministère de l'Éducation. Il s'agit du local 218, situé au troisième étage de l'aile Saint-Amable de l'édifice Marie-Guyart, à Québec.

---



Volume 17, numéro 7, mars 1999

Intra.MEO

par Daniel Beaumier, de la Direction du traitement et de la bureautique

## CLIQUEONS PRUDEMMENT!

Hé oui! L'utilisation des nouvelles technologies et l'ouverture des réseaux sont en pleine expansion et le ministère de l'Éducation est bien engagé dans cette voie. Progressivement, son personnel se voit doté d'outils lui permettant d'accéder à l'information et à la communication de masse et ainsi d'adhérer à la séduisante image de « village global ». Au moment d'écrire ces lignes, près de 900 employées ou employés du Ministère possèdent un droit d'accès à Internet. De plus, tout le personnel peut communiquer par courrier électronique avec des correspondantes et correspondants de la « planète » entière.

Cette ouverture présente un intérêt certain pour la recherche et la communication de l'information pertinente pour notre travail. Cependant, elle entraîne des préoccupations nouvelles à l'égard de la prolifération d'éléments informatiques d'origine douteuse dans nos ordinateurs et notre réseau. Je fais principalement référence à l'introduction de virus informatiques ainsi qu'à bien d'autres types d'éléments qui peuvent être considérés comme des intrus dans nos infrastructures.

En voici quelques exemples :

- Les virus informatiques de toutes sortes sont principalement introduits dans les fichiers attachés au courrier électronique. Méfiez-vous surtout des fichiers ayant l'extension .EXE.
- Les fichiers se trouvant sur des supports (disquettes et disques compacts) d'origine douteuse peuvent également contenir des virus virulents.
- L'installation de programmes obtenus par téléchargement à partir d'Internet peut être une expérience désastreuse si elle entre en

conflit avec les éléments viables du système. Quelquefois, il faut des heures de travail pour rétablir un ordinateur ainsi affecté.

- Les fichiers de type « séquence vidéo » sont généralement énormes et encombrant inutilement notre espace mémoire.

Il serait des plus désagréable pour vous de devoir demander de l'assistance technique pour un problème causé par l'introduction d'un élément douteux dans votre ordinateur. Personne ne tient à être désigné comme celui ou celle qui a ouvert la porte aux indésirables. Mais si une telle situation se produit, n'hésitez pas, car il faut agir vite. Communiquez immédiatement avec votre service d'assistance à la clientèle au (418) 643-6800.

La Direction du traitement et de la bureautique est à distribuer actuellement un nouveau logiciel antivirus de pointe dans tout le Ministère. Ce logiciel, qui sera bientôt installé sur votre ordinateur, si ce n'est déjà fait, sera mis à jour automatiquement chaque fois que de nouveaux virus détectables seront connus.

L'intégrité de votre ordinateur et celle du réseau du Ministère dépendent en partie du discernement des utilisatrices et utilisateurs. L'ouverture est grande, le volume d'information est gigantesque et les problèmes potentiels rôdent sur le seuil de nos infrastructures. Laissons-les dehors!

**La sécurité de l'information, ça nous regarde. Cliquons prudemment!**



Volume 17, numéro 7, mars 1999



**par France Carrier,**  
de la Direction des ressources humaines

## **Merci pour leurs bons services**

**Nathalie Allaire**, technicienne en administration, de la Direction générale de la formation professionnelle et technique.

**Lynn Dupont**, analyste de l'informatique et des procédés administratifs, de l'Aide financière aux études.

**Céline Normand**, analyste de l'informatique et des procédés administratifs, de la Direction générale des services à la gestion.

## **Vœux de succès dans leurs nouvelles fonctions**

**André Vincent**, spécialiste en sciences de l'éducation, à la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial.

## **Bienvenue au Ministère**

**Christine Charbonneau**, spécialiste en sciences de l'éducation, au Secteur de l'éducation préscolaire et de l'enseignement primaire et secondaire.

**Francine Deschênes**, cadre supérieure, à l'Aide financière aux études.

**Louise Gladu**, agente de bureau, à l'Aide financière aux études.

**Gilles Lamirande**, cadre supérieur, à la Direction régionale de Montréal.

---



**Volume 17, numéro 7, mars 1999**



Dessin : Claudine Gévry

De la part de toute l'équipe du *Méqui Méquoi!*



Volume 17, numéro 7, mars 1999

Intra.MEQ